



61^e Conférence Annuel de l'ACIT Formulaire de participation pour les commanditaires

Remplissez ce formulaire et retourner le à :
Wanda Byron, secrétariat du Conférence de l'ACIT
Courriel : info@tiac.ca

**Nous vous remercions pour votre
soutien continu!**

PLATINE

√

Souper au Roundhouse Lodge	VENDU	
Interprétation simultanée	3 000 \$ (Opportunités illimitées)	
Programme	VENDU	
Audiovisuel	VENDU	

OR

√

Présentation du conférencier principal/motivateur	1 500 \$ (2 opportunités)	
Insigne nominatif*	VENDU	
Cartes-clés*	VENDU	
Bureau d'inscription	1 500 \$ (Opportunité exclusive)	
Traduction	1 500 \$ (Opportunités illimitées)	

ARGENT

√

Réception des fabricants et des distributeurs	750 \$ chacun (Opportunités illimitées)	
Déjeuner	VENDU	
Dîner	700 \$ chacun (1 opportunités)	

BRONZE

√

Pauses rafraîchissements	VENDU	
Possibilités de soutien en nature <i>P. ex., les bloc-notes, stylos ou d'autres fournitures liées au conférence</i>	S'il vous plaît indiquer le type ici:	

TOURNOI DE GOLF

√

Trou en un (Hommes)	550 \$ (1 disponible)	
Trou en un (Femmes)	550 \$ (1 disponible)	
Le coup de départ qui couvre le plus de distance (Hommes)	VENDU	
Le coup de départ qui couvre le plus de distance (Femmes)	VENDU	
Le coup de départ qui tombe le plus près du trou (Hommes)	VENDU	
Le coup de départ qui tombe le plus près du trou (Femmes)	550 \$ (1 disponible)	
Trousse des joueurs de tournoi de golf*	350 \$ (1 disponible)	
Trou de golf	200 \$ chacun (14 disponible)	

* Le commanditaire sera responsable des frais de conception, production et d'expédition.

** Les prix ne comprennent pas le 5 % TPS. Une facture vous sera envoyée par courriel dans l'espace de deux jours de travail.

*** Le paiement est dû avant la conférence.

Coordonnées

Renseignement de paiement

Entreprise : _____	Numéro de carte : _____
Nom du Contact : _____	Date d'expiration : _____
Adresse Postale : _____	CCV : _____
_____	Nom du détenteur : _____
Courriel : _____	Signature : _____
Tél : _____	

Politique d'annulation de commandites : Une fois qu'une facture pour un commandite a été émise, les annulations de tout ou de certaines commandites qui sont faites avant le 1 juillet 2023 donneront droit à l'Association Canadienne de l'Isolation Thermique à des frais d'annulation de 25 % de la valeur de la commandite pour lequel l'annulation est demandée. Les annulations ne seront pas permises après le 1 juillet 2023. Après cette date, les commanditaires seront garants de l'entièreté de la valeur de la commandite, et de toute collecte qui pourrait s'ensuivre telle que déterminée comme étant raisonnable par l'ACIT. Les notifications d'annulation doivent être reçues sous forme écrite par l'ACIT.